



# Lautrec

## Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres

Bulletin Mai 2019

## Lautrécoises, lautrécois

Après une période hivernale riche en évènements de tous genres, place aux beaux jours et aux diverses animations et festivités proposées par les 40 associations de notre commune.

La mairie est toujours à leurs côtés pour que tout se passe dans le respect d'autrui et la bonne humeur.

En cette fin de mandat et après avoir redressé une situation financière critique, certains projets qui nous tiennent à cœur et nécessaires pour notre commune vont voir le jour : la création d'un commerce de boucherie, l'aménagement de l'espace de la Caussade en collaboration avec le GERAHL, le projet de fourniture de repas à nos enfants par la cantine du collège, l'entretien routier,... le tout avec une gestion rigoureuse de nos finances.

2019 est pour notre village une année de reconnaissance, la commune a obtenu sa première fleur dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris », ce prix étant décerné par un jury régional.

La volonté des élus de mettre en avant notre

village dans un tel concours est aussi une mise en avant du très bon travail effectué par l'ensemble de nos agents. Merci à eux.

Notre volonté de servir et d'apporter des solutions adaptées aux habitants de Lautrec est l'essence même de notre action en tant qu'élu. Nous sommes à l'écoute de chaque lautrécoises et lautrécois.

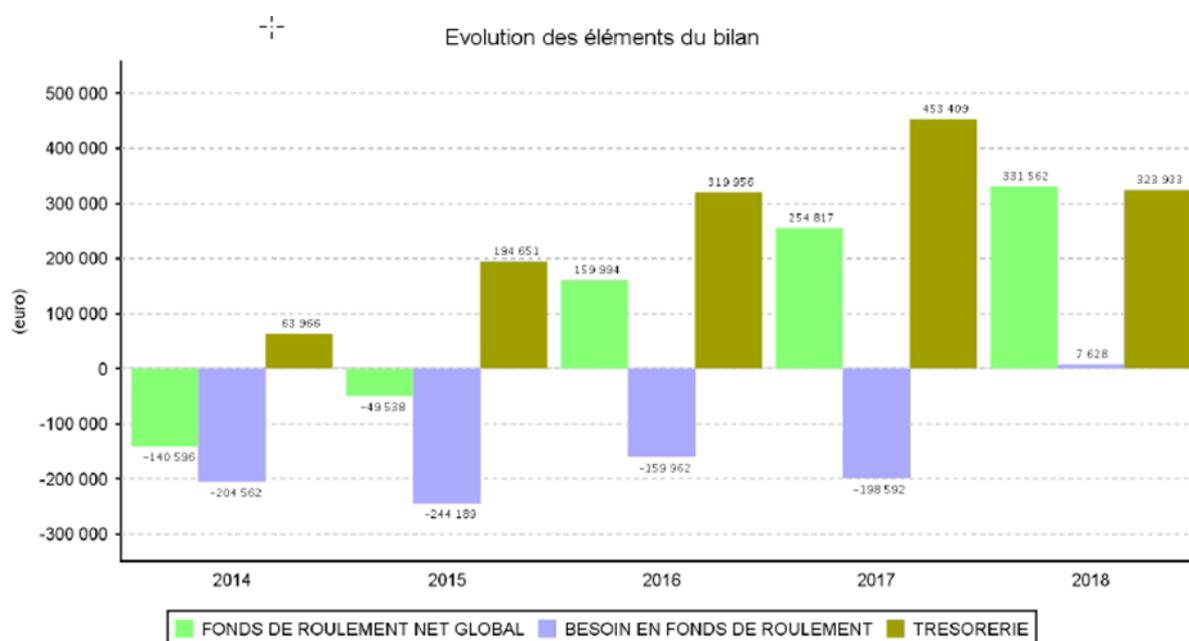
Le conseil municipal vous souhaite une belle et bonne période estivale faite de convivialité et de douceur.



**Thierry Bardou**  
Maire de LAUTREC

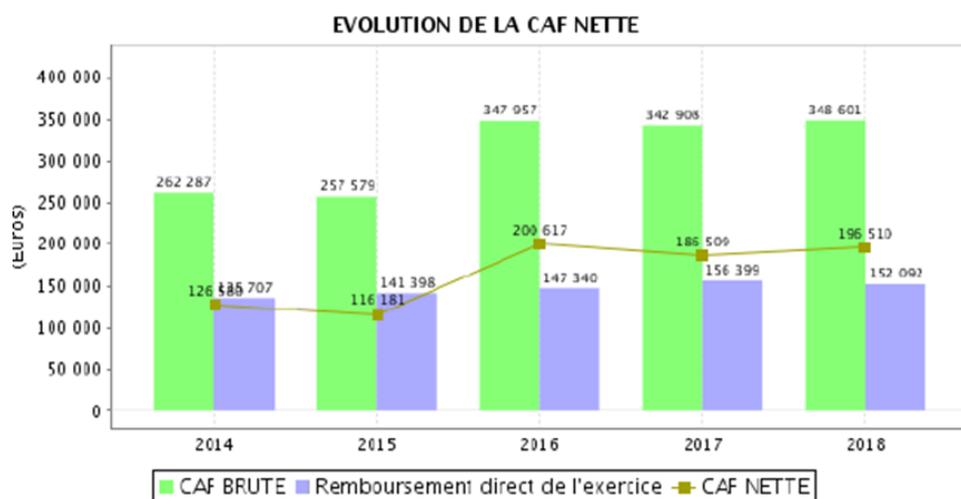
## Quelques chiffres!

### 1/ Eléments du bilan financier



Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
<p>Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).</p> <p>Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.</p>

## 2/ La capacité d'autofinancement nette



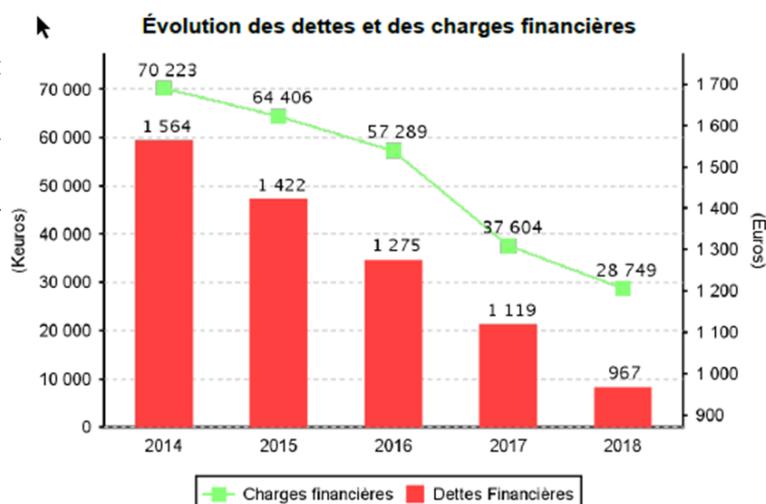
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des

ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

## 3/ L'endettement

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrites précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## La boucherie, retour de la consultation.



Depuis que notre boucher a cessé son activité au sein de notre village, il y avait une demande constante de nombreux habitants de Lautrec « à quand le retour d'une boucherie ? ». Le conseil municipal a saisi l'opportunité, de la vente de la maison Lacourt, pour créer un espace dédié à une boucherie.

Pour cela, nous avons consulté l'ensemble de la population, sous la forme d'un questionnaire avec un encart d'expression, que nous avons mis dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (800). Cette forme de consultation nous a semblé la plus judicieuse, plutôt qu'une réunion publique où ne s'expriment que ceux qui se déplacent et qui osent prendre la parole en public (chose qui n'est pas aisée pour tout le monde), le retour nous a donné raison puisque 206 courriers ont été déposés en mairie.

Sur les 206 retours, 27 ont été négatifs et 104 commentés. La préoccupation majeure fût à l'attention de la superette Utile. « Je me suis entretenu personnellement avec Christine

pour savoir ce qu'elle en pensait. En personne avertie, elle a reconnu que cette création ne pouvait qu'être bénéfique à notre village et allait amener une dynamique commerciale. Je l'en remercie pour sa clairvoyance et l'intérêt communal dont elle a toujours fait preuve ».

Quant aux travaux que nous allons réaliser en collaboration avec notre architecte et le boucher qui officiera, ils pourront être subventionnés à hauteur de 80%. Le loyer subviendra aux 20% restants donc pas d'incidence budgétaire, juste de la gestion.

Le sérieux de la personne retenue et son professionnalisme ne sont pas à mettre en doute, son étude de marché s'est avérée positive et son dossier est là pour en attester.

Bon vent à lui, à son épouse et à leurs enfants, qu'ils trouvent sur notre commune l'écho de leurs ambitions et nul doute que les laurétoises et les laurétois lui feront le meilleur des accueils.

**Thierry Bardou, le maire.**

## En bref

### SECURITE ROUTIERE

1/ Le chemin de Cantegrel est classé voie sans issue.



2/ « La Rampe » est en sens unique de circulation



3/ Afin de sécuriser les intersections de la rue Edmond Michelet :

- mise en place d'un céder le passage au croisement de la rue Edmond Michelet et rue Joseph Laroche,
- mise en place d'un stop à l'intersection de la route de Roquecourbe et de la rue Edmond Michelet.

### TRAVAUX SUR LA D612 CASTRES /ALBI.

Route D612 Castres-Albi barrée, déviation par Lautrec du 1er juillet au 31 août 2019.



# UN PEU DE CIVISME!!

**Défense de déposer des déchets et des encombrants au sol sous peine de poursuites**

La déchetterie est à votre disposition :

Le Mercredi de 13h30 à 17h30  
Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Route de Puycalvel  
Tél : 05.63.71.10.14

Tout contrevenant pourra être verbalisé en application des articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal

**LEGENDE**

- CONTAINERS O.M
- RELAIS
- RECUPERATEURS VERRE

Cité Médiévale de Lautrec  
Terres de saveurs et d'authenticité

## Pour un village propre



# JE RAMASSE

**RAPPEL**

**Toute infraction à la réglementation est passible d'une amende de 35€**

## Choisir le bon moment c'est moins dérangeant

La période estivale est souvent l'occasion de faire du rangement et de redonner un coup de jeune à votre maison ou à votre jardin, et ce dans le respect de votre voisinage.



Les travaux causant à des nuisances sonores (tondeuse à gazon, tronçonneuse...) s'effectuent aux horaires suivants (arrêté préfectoral) :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



o b j e c t i f



# ZERO PESTICIDE

**RAPPEL** : Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Désormais, ces dispositions s'appliquent également aux particuliers.

*Nous pouvons aussi accepter la présence de végétation spontanée.*

Autrefois appréciées pour leurs vertus culinaires, thérapeutiques, esthétiques... les herbes folles sont aujourd'hui les victimes de notre acharnement à les détruire. Redécouvrir ces herbes que l'on dit mauvaises parce que nous les connaissons mal, en acceptant de les voir s'installer en ville, est une autre façon de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

*Moi aussi j'agis*

Chacun d'entre nous, en tant que citoyen, peut agir pour préserver notre environnement et notre santé, en acceptant tout simplement la présence de végétaux dans l'espace public et en transposant les techniques alternatives sur son trottoir, son jardin ou son balcon.

Voici quelques exemples concrets : tondre moins court le gazon, choisir des espèces locales, utiliser du paillage, effectuer un désherbage mécanique, recourir à des moyens biologiques, ramener les résidus de produits chimiques en déchetteries.

*Et nos cimetières ?*

La commune a déjà intégré ses cimetières dans le plan zéro phyto (enherbement, pelouse, fleurissement pied de tombe...).



Cimetière de Saint Clément

*Quelles conséquences ?*

Comme pour notre village, nous devons accepter leur changement d'aspect. Ce n'est pas une négligence mais la volonté de respecter l'environnement tout en conservant l'harmonie de ces lieux.

**Ne brûlons plus nos déchets verts!!!** Arrêté relatif à l'emploi du feu et au brûlage à l'air libre des déchets verts et autres produits (consultable en mairie).

Producteur	Méthode	Vent moyen > 30 km/h	Vent moyen < 30 km/h			
			Espaces exposés aux risques d'incendies de forêt (< 200 m)		Espaces non exposés aux risques d'incendies de forêt (> 200 m)	
Entreprises, particuliers, collectivités non soumises à obligation de débroussaillage	Brûlage des déchets verts		INTERDIT			
Exploitants ou propriétaires forestiers	Brûlage des déchets verts issus de la gestion forestière	INTERDIT	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre
			AUTORISE soumis à déclaration (1)	INTERDIT	AUTORISE	INTERDIT
Exploitants agricoles ou éleveurs	Brûlage des déchets verts issus de l'exploitation agricole	INTERDIT	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre
			AUTORISE* soumis à déclaration (1)	INTERDIT	AUTORISE *	INTERDIT
Exploitants agricoles ou éleveurs	Brûlage sur pied de la végétation	INTERDIT	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre
			AUTORISE* soumis à déclaration (1)	INTERDIT	AUTORISE* soumis à déclaration (2)	INTERDIT
Propriétaires soumis aux obligations de débroussaillage	Brûlage des déchets verts issus de l'obligation de débroussaillage	INTERDIT	16 octobre au 14 mai	15 mai au 15 octobre	SANS OBJET	
			AUTORISE soumis à déclaration (1)	INTERDIT		

# Actualité Fleurissement

## Enfin notre 1ère fleur !



Depuis plusieurs années, la commune de Lautrec mène une politique de fleurissement et d'aménagement urbain et paysager riche et dynamique, contribuant ainsi à la valorisation de notre village.

Cet engagement nous a permis de participer au concours départemental « Villes et Villages Fleuris » et d'obtenir, à plusieurs reprises, le 1er prix

du jury dans sa catégorie.

Le CAUE nous a proposé, à l'automne 2017, de postuler à la labélisation régionale « Villes et Villages Fleuris » en vue de l'obtention de notre 1ère fleur.

Accompagnés par ce dernier tout au long de cette préparation, les agents et les élus ont, de part leur travail et implication, relevé haut la main ce nouveau défi. Lautrec a décroché sa 1ère fleur!

Ce label est une grande fierté et une belle récompense pour le travail accompli. C'est également un formidable outil de promotion pour notre village et d'amélioration de la qualité de vie pour tous.

**Reconduction de la jachère fleurie au lavoir en partenariat avec la société de chasse de Lautrec qui nous fournit les graines gratuitement.**

Merci à elle!



**Inscription au secrétariat  
de la mairie de Lautrec  
tél: 05.63.75.90.04**

# SAMEDI 18 MAI 2019

**Prenez rendez-vous avec  
notre jardinier Sébastien!**

## **PROGRAMME**

- 1/ Visite de Lautrec : côté végétal
- 2/ Atelier pratique de jardinage

La matinée se terminera par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité, et d'un pique-nique tiré du panier

# GRAND DÉBAT NATIONAL

## CONSULTATION CITOYENNE



© JeromeCronenberg

Le collectif de citoyens Lautrecois a saisi la proposition du Grand Débat National pour organiser à Lautrec, **le vendredi 8 mars 2019**, un Grand débat local.

88 personnes ont pris part aux discussions et 50 sont restées pour mettre en avant les propositions qui leur plaisaient, à l'aide de gommettes (11 par personne). 550 votes : Nombres de votes et pourcentage par thème :

- Fiscalité et dépenses publiques :  
155 votes - 28.18 %
- Démocratie et citoyenneté :  
67 votes - 12.18 %
- L'organisation de l'Etat et les services publics :  
160 votes - 29.09 %
- La transition écologique et solidaire :  
168 votes - 30.55 %.

Le collectif a mis ces informations à disposition des instances politiques, du conseil municipal au Président, mais aussi des collectivités, associations ou simples particuliers.

N'hésitez pas à vous saisir de ces propositions, toutes consultables sur le site de la mairie ([lautrec.fr](http://lautrec.fr))!

Ou contact, le collectif de citoyens Lautrecois  
Mr LEDINH Yoann  
mail : [yoann-ledinh@hotmail.fr](mailto:yoann-ledinh@hotmail.fr)



Le printemps arrive, les promeneurs aussi !

Il est nécessaire de porter une attention particulière lorsque vous stationnez votre véhicule sur les parkings : des Promenades, des remparts, à Aquaval ou en bordure de la Voie-Verte. Depuis le début de l'année, nous déplorons en effet plusieurs vols dits « à la roulotte » dans des véhicules. Ainsi, quand vous stationnez votre voiture, veillez à ne rien laisser en évidence et à garder sur vous votre portefeuille, documents d'identité, moyens de paiements et téléphone portable. Si vous constatez une présence suspecte aux abords du parking, n'hésitez pas un seul instant à contacter le « 17 » pour le signaler. Je vous rappelle que la vitesse est limitée à 30 km/h sur une très grande partie du village de LAUTREC, ce par arrêté municipal. Il en est de même sur la route de Castres, dans l'agglomération. Des contrôles de vitesse sont mis en place régulièrement et nous constatons que la limitation n'est pas respectée par beaucoup d'automobilistes, dont des habitants de la commune.

Coté brigade, nous avons enregistré le départ, dans le cadre d'une mutation sur demande, du gendarme adjoint volontaire Thibaut ORTILLON. Il a été affecté, début mars, à la brigade de gendarmerie de LA TREMBLADE, dans le département des Charentes Maritimes.

Pour ma part, je quitterai la brigade de LAUTREC au 1<sup>er</sup> juillet, ce pour rejoindre la Compagnie de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12). Je suis en effet muté, dans le cadre de l'avancement de grade, à la brigade de proximité de VILLENEUVE D'AVEYRON (12) où j'exercerai comme commandant d'unité. Je peux vous assurer que je n'oublierai pas mon passage dans votre magnifique village où j'ai vraiment apprécié travailler pendant ces sept années.

Je me joins à tous les militaires de la brigade de proximité de LAUTREC pour vous souhaiter un très beau printemps 2019.

Adjudant JARRY Guillaume – commandant la brigade.

# Nouveaux commerces

## Vente de produits locaux sur internet

### Mon Panier Occitan

Mon Panier Occitan : les produits frais, les produits bio, les produits de vos producteurs directement livrés chez vous !

Mon Panier Occitan livre les produits de l'Occitanie dans le Tarn.

La Plaine, avenue de Castres 81440 Lautrec

Tél : 05 63 10 28 59



### Matières et Métiers



Cette association lautrécoise a pour objectif de réunir le savoir-faire de plusieurs artisans dans un même lieu.

Ils vous présenteront objets en bois massif, fauteuils tapissiers et autres tentures, poteries en terre cuite, objets en soie mais aussi quelques bons produits comme du savon au lait d'ânesse, du miel...

7 rue de l'église 81440 Lautrec

Ouvert le vendredi matin (de 10h à 12h) et les week-ends après-midi de (14h à 18h30).

## Restaurant

### Le Jardin du Clocher



De retour dans le Tarn, le Chef Yorick HARDJANI a choisi d'ouvrir son restaurant "Le Jardin du Clocher" dans le superbe village de LAUTREC. Il vous propose une cuisine traditionnelle, avec des menus et une carte qui varient en fonction des saisons et du marché.

Le tout dans un cadre authentique,

une bâtisse du 13ème siècle avec ses colombages, ses hauts plafonds, sa grande cheminée, sans oublier le jardin, un havre de paix donnant sur La Collégiale Saint-Rémy

Rue de la rode 81440 Lautrec Tel : 06 51 50 07 70



## **La neige était au rendez-vous !**

Le lundi 11 février, tous les élèves de CM2 sont arrivés devant l'école avec leurs valises pleines à craquer puis les ont chargées et sont montés dans le bus. Après avoir dit « au revoir » aux parents, nous sommes partis vers Ascou Pailhères. Nous nous sommes arrêtés pour goûter vers 10h. Nous étions impatients d'arriver.

Quand nous avons découvert le chalet, nous étions ravis, la neige était au rendez-vous. Nous sommes allés visiter nos chambres et vider nos valises. Nous avons rencontrés JB notre animateur.

L'après-midi a été dédié à la location du matériel de ski et nous avons fait de la luge pour nous défouler. Pour notre 1ère veillée, nous sommes partis en randonnée nocturne.

Le lendemain, nous avons chaussé les chaussures de ski. Ce n'est pas facile de se débrouiller avec tout ce matériel.

Nous avons eu nos premiers cours de ski avec Martin et Michel, nos moniteurs ESI. Le soir, nous

avons fait une BOXE K : un jeu de mimes. Mercredi le ski c'était déjà plus facile. Nous avons descendu nos premières pistes et puis le tire-fesses.

Lors du temps douche, nous avons tourné un mannequin challenge. A la veillée, nous avons écouté des histoires au coin du feu. C'était trop bien. Le jeudi c'était la boom!

Nous avons fêté l'anniversaire de Théo. Le vendredi c'était déjà le dernier jour. Nous ne voulions pas rentrer à Lautrec. Tout le monde est reparti avec une médaille.

**La classe de CM2 du groupe scolaire Jean-Louis Etienne.**

# Actualité médiathèque

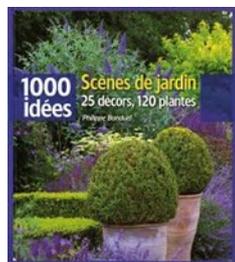
## Le mois nature



Durant le mois de mai, la médiathèque met à l'honneur la nature pour la neuvième année consécutive. A cette occasion, la bourse d'échange de plants est reconduite le vendredi 17 mai au matin sur la place centrale du village. Le samedi, une nouvelle formule vous sera proposée. Suite à l'obtention de la fleur vous avez été nombreux à solliciter les conseils de notre jardiner. Nous vous donnons donc rendez-vous (jardin de la mairie ou place centrale) pour poser vos questions et recueillir les astuces de Sébastien.

Cela permet aussi de jeter un œil à notre sélection d'ouvrages sur ce thème :

*1000 idées Scènes de jardin*, propose des décors inspirants pour associer et mettre en valeur chaque plante de votre extérieur.



Philippe Bonduel, *1000 idées Scène de jardin*, Edition Massin

Les enfants ne sont pas en reste avec *Le super livre de la nature* qui mêle apprentissage et activités en s'amusant pour comprendre et se familiariser avec l'environnement

*Le super livre de la nature*, éditions deux coqs d'or



Pour les plus manuels, *Le jardin DIY* offre des astuces et cas pratiques pour tout faire soi-même seul ou en famille  
Mat Pember, *Le jardin DIY*, éditions Delachaux et Niestlé

## Démo de maux de mots

### L'holorime, qu'es aquo?

Ce nom commun féminin vient du grec holos (tout) et de rime.

Dans l'holorime, tous les sons riment.

Prenons un exemple bien connu :

Quand je dis : « 20, 100, 1000 ânes dans un pré et 120 dans l'autre », nous entendons des nombres : il y a beaucoup d'ânes dans les prés!.

L'holorime va réduire l'effectif équin à un âne (le pauvre, tout seul!) jouant sur les homophones (par exemple ici : cent/s'en, nous obtenons : « vincent mis l'âne dans un pré et s'en vint dans l'autre.

La phase se prononce exactement pareil : c'est une holorime.

Et puisqu'on tient les homophones, profitons-en pour réviser la série : « c'en, s'en, sans, sang, cents, sens, sent, sant, saon ».

- C'en est ridicule (cela en est ridicule)
- Il s'en moque (il se moque de cela/je m'en moque)
- Sans voiture (privé de voiture)
- Sang (bon sang, mais c'est bien sûr! g final, voir sanguin).

**Cent** (voir centime ; attention deux cents (2 multiplie 100) mais deux cent un (+1) « s » disparaît).

**Sens** (je me sens fatigué)

**Sent** (il se sent fatigué)

**Sant** sous-affluent du Tarn  
Saon commune du Calvados

Holorimes, homophones, tout est bon pour jouer avec les mots!!!!

## Actualités cinéma

Prochaines séances :

Salle François Delga, rue du Mercadial



Mercredi 5 juin

à 20h30

Nous finirons ensemble

De [Guillaume Canet](#)  
Avec [François Cluzet](#), [Marion Cotillard](#), [Gilles Lellouche](#) ...  
Genre [Comédie dramatique](#)

Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu'il n'a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire ! La surprise est entière mais l'accueil l'est beaucoup moins... Max s'enfonce alors dans une comédie du bonheur qui sonne faux, et qui mettra le groupe dans des situations pour le moins inattendues. Les enfants ont grandi, d'autres sont nés, les parents n'ont plus les mêmes priorités... Les séparations, les accidents de la vie... Quand tous décident de ne plus mettre de petits mouchoirs sur les gros bobards, que reste-t-il de l'amitié ?



Mercredi 19 juin

à 15h30

Monsieur Link

De [Chris Butler](#)  
Avec [Thierry Lhermitte](#),  
[Eric Judor](#), [Hugh Jackman](#)  
Genres [Animation](#),  
[Aventure](#)

Monsieur Link est une créature surprenante, étonnamment intelligente et surtout incroyablement attachante. Dernier vestige de l'évolution humaine et

unique représentant de son espèce, Monsieur Link se sent seul... Pour l'aider à retrouver ses parents éloignés, il approche l'explorateur Sir Lionel Frost, le plus grand spécialiste des mystères et des mythes. Accompagnés par l'aventurière Adelina Fortnight qui possède l'unique carte qui leur permettra d'atteindre leur destination secrète, ils se lancent dans une odyssée à travers le monde.



Mercredi 19 juin

à 20h30

Raoul Taburin

De [Pierre Godeau](#)  
Avec [Benoît Poelvoorde](#),  
[Edouard Baer](#),  
[Suzanne Clément](#)  
Genre [Comédie](#)

Raoul Taburin, c'est l'histoire d'un petit garçon devenu grand sans savoir faire du vélo. L'histoire d'un immense malentendu vécu comme une malédiction.

Un imposteur malgré lui.

Tarif plein 5€

Tarif réduit 4€

Carnet 10 entrées 40€

Tarif groupe 3€

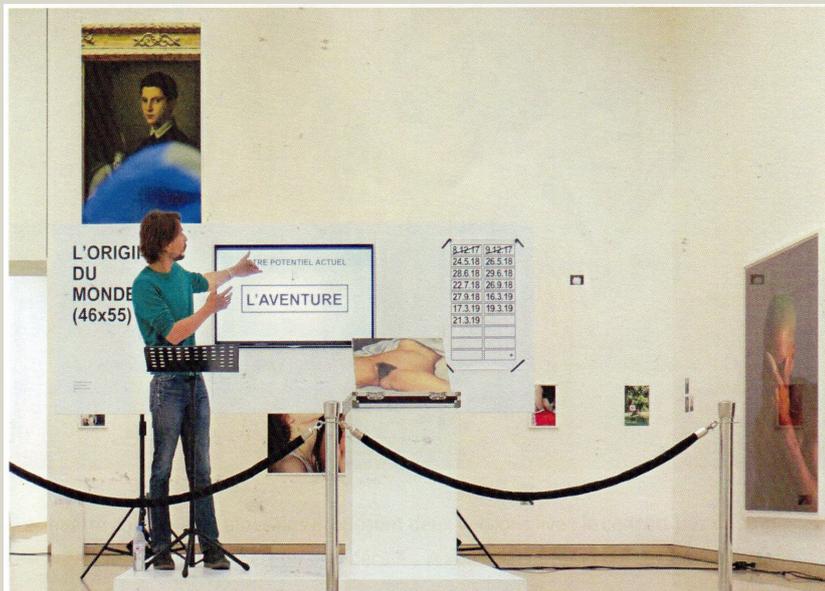
[www.cinecran81.net](http://www.cinecran81.net)



# Programmation culturelle

## La Scène Nationale d'Albi en partenariat avec la commune de Lautrec vous propose

L'ORIGINE DU MONDE (46 X 55) théâtre & arts visuels  
Dimanche 15 novembre 2019 à 20h30 Salle de conférences François Delga



L'auteur du très singulier projet «< Visite de groupe >> revient avec une création originale et palpitante, mélangeant les arts visuels et le spectacle vivant, entre la conférence, le jeu d'argent et la réunion Tupperware!

Point de départ : la fameuse et sulfureuse toile de Gustave Courbet, «<l'origine du monde >> acquise chez un brocanteur... une copie bien sûr ! Puis s'en suit toute une série de questions plus ou moins pragmatiques, de notes, de digressions économiques, de doutes, sur la valeur de l'objet, ladite

toile étant mise en vente au cours de la représentation.

Un moment convivial et excitant, une démonstration dans laquelle chacun peut s'interroger ou pas, sur la valeur d'une œuvre, les vices et vertus du marché de l'art, et en tirer des conclusions, ce que ne veut surtout pas faire notre auteur !

## ARTISTES

### POTERIE TERRALHA

et arts de la table.

Pour les contacter: [poterie.terralha@gmail.com](mailto:poterie.terralha@gmail.com)  
[poterie-terralha.fr](http://poterie-terralha.fr)

La Poterie Terralha entre Lautrec et Réalmont,,  
**Un couple de potiers au service des arts de la table et du jardin.**

Emilie Cros et Jean-Vincent Garibal que vous avez croisé tantôt derrière les fourneaux du café Plùm, vous donne RDV chaque semaine avec leurs produits sur le marché de Réalmont le mercredi et de Lavour le samedi.

Ils étaient présent les 5/6 avril aux JEMA (journées européennes des métiers d'Art) à Lautrec ainsi que sur la foire agricole de Réalmont, à la salle polyvalente.

Venez y découvrir la gamme de poteries accessoires de jardin (olhas, nichoirs, agrennoirs, abreuvoirs)



POTERIE  
TERRALHA



## FETE DU VILLAGE DU JEUDI 23 AU 26 MAI 2019

Cette année encore, la fête du village se tiendra le dernier week-end de mai, entre la salle des associations et le gymnase.

Les festivités commenceront par la traditionnelle **belote, le jeudi 22 mai**.

**Le vendredi, la battle de DJ** revient pour la deuxième année consécutive. En organisant cette battle, nous souhaiterions voir la jeunesse Lautrecoise s'amuser et passer une agréable soirée en notre compagnie. Cela permet également à des DJ amateurs de se faire connaître sachant que nous n'avons eu que des bons retours l'an dernier. La suite de la soirée sera animée par l'équipe de **Non**

**Stop Music Show**, dans un style qui conviendra au plus grand nombre.

Le samedi, nous défilerons dans le village pour vous rappeler que le village est en fête tout au long de ce formidable week-end.

Dans l'après-midi, les comités des fêtes du pays Lautrecois s'affronteront dans des épreuves mêlant adresse, rapidité et réflexion, le tout dans une bonne humeur garantie pour l'Olympiade inter-comités qui se tiendra au stade. Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir.

Vous pourrez ensuite rester sur place où la banda Paquito animera l'apéro tandis que nous assurerons la restauration. L'orchestre Motel prendra le relais à partir de 22h30. Pour ceux qui ont une motivation sans faille, une randonnée sera organisée en partenariat avec Sport et Nature le dimanche après-midi. Vous pourrez ensuite rester et encourager nos jeunes (et moins jeunes) des Musicales qui monteront sur scène pour un apéro concert le soir même.

Le livret avec le détail exact du programme de la fête sera distribué aux habitants quelques temps avant l'événement.

Notre page Facebook peut également vous permettre de rester informés.

C'est un beau week-end en perspective qui s'annonce et nous espérons que vous serez présents avec nous pour passer un moment festif et convivial (et nous croisons les doigts pour que le beau temps soit également de la partie) !

A bientôt,

**Le Comité des Fêtes de Lautrec**

## Programme de la Pêche à Lautrec

### semaine 20 & 22.

Pêche à la truite grand lac d' Aquaval

### Samedi 25 mai : Fête de la pêche "Fisch in Tarn 3"

de 9 h à 17 h .

Grand & Petit lac d' Aquaval

Animations, démonstration tous mode de pêche par la Fédération de pêche du Tarn.

Restauration AAPPMA de Lautrec.

### Samedi 8 Juin lâcher de truites sur Bagas





Les bénévoles de la MJC de Lautrec, invitent les habitants du village, ses adhérents, ses amis ; à

Une « auberge espagnole »,  
**le mercredi 12 juin 2019 à partir de 19**

**heures à la maison des associations** à côté du City parc.

Cette soirée conviviale se veut une soirée d'échanges concernant les activités de la MJC. Toutes les personnes ayant envie de participer à cette soirée seront les bienvenues.

Pour faire évoluer son projet d'animation et son organisation, vos propositions, vos envies, votre souhait de participer à la vie de l'association, seront prises en compte par les bénévoles de la MJC. Une réflexion sur l'accueil des jeunes étant engagée par la MJC, les parents d'enfants et de jeunes seront les bienvenus.

Une rencontre de préparation de cette soirée a eu lieu le mercredi 27 mars 2019. Les bénévoles de la MJC vous proposeront de réfléchir prioritairement aux 3 thématiques suivantes :

Quelles nouvelles activités à la MJC de Lautrec ?  
Quel projet d'accueil de jeunes (enfant- préados- : lien avec l'école et le collège) au sein de la MJC ?

Quelle organisation pour gérer et administrer la MJC ?

L'équipe de la MJC souhaite votre participation et accueillera avec plaisir d'autres idées. Nous grignoterons en même temps que nous réfléchirons. La MJC offrira les grillades.

Si vous le souhaitez- vous pouvez amener tartes légumes, tartes fruits, fromages....

Plus de renseignements, contact et inscription par mail au : [mjc.lautrec@free.fr](mailto:mjc.lautrec@free.fr) ou sur le site [mjclautrec](http://mjclautrec.com), dans la rubrique 'contactez nous'.

Merci de répondre avant le 8 juin pour confirmer votre présence.

## Accueil de loisirs La Promenade Groupe scolaire Jean-Louis Etienne - LAUTREC



L'accueil de loisirs La Promenade est une association loi 1901 à but non lucratif gérée par des parents et qui assure 4 emplois permanents.

Après plusieurs années d'investissement, de nombreux membres du Conseil d'Administration quittent leur fonction cette année.

**SANS BÉNÉVOLES, PAS D'ASSOCIATION !**  
**SANS ASSOCIATION, C'EST LA FERMETURE PROGRAMMÉE DU CLAE**

Si vous souhaitez vous investir et soutenir la vie associative locale, vous pouvez contacter l'accueil de loisirs au 05 63 75 30 54

**VOS ENFANTS COMPTENT SUR VOUS ... NOUS AUSSI !**

Les membres du Conseil d'Administration et les salariés de l'association



## TENNIS DE TABLE à vos raquettes !!



Depuis cinq ans il est possible de pratiquer du tennis de table à Lautrec.

Dès l'âge de 7 ans, que vous soyez débutant ou joueur aguerri, filles et garçons peuvent s'initier au plaisir du « Ping » sous la bienveillance des conseils de Kévin, notre technicien du club. En vous inscrivant au club, vous pouvez jouer, sans coût supplémentaire, sur les 4 autres sites, notamment à Vielmur et Saint Paul.

Les deux premières séances sont gratuites, raquettes et balles sont fournies. Il vous suffit de franchir les portes de la salle des sports (7 tables). Seul mot d'ordre : convivialité et plaisir de jouer. Durant l'année, animations diverses et compétitions vous seront proposées.

Renseignements au: [www.pingstpaulais.com](http://www.pingstpaulais.com)

ou au 06 24 26 95 38



## TENNIS CLUB LAUTRECOIS deux dates à retenir !

### ● **Initiation TENNIS**

Le club vous propose 12 heures d'initiation, dans une ambiance joyeuse et conviviale, avec un moniteur diplômé d'Etat et au tarif avantageux de 40 €. Cours réservés aux adultes non licenciés, nombre de participant(e)s : de 4 à 6

Date des cours : à raison de 2 séances par semaine de 2 heures, les cours s'étaleront sur 3 semaines et débuteront la semaine du 17 juin 2019.

**Inscriptions avant le 10 juin 2019** par mail au [tennisclublautrec@yahoo.fr](mailto:tennisclublautrec@yahoo.fr) ou au 06.67.85.96.38 ou Déborah au 06.67.85.96.38

### ● **Animation découverte TENNIS :**

Lundi 24 juin 2019 de 17h à 19h Salle Jacques Mazens, animation gratuite ouverte à tous dès l'âge de 6 ans ; **contact** : 06 75 12 53 42



## Journées nationales de l'archéologie du 14 au 16 mai 2019

Organisées par le CDAT (Comité Départemental d'Archéologie du Tarn)  
à LAUTREC Tarn

**Vendredi 14 20 h30 conférence :**

*Un chantier archéologique ! ?*

**Le samedi 15 et Dimanche 16 de 9h à 17h :**

Deux expositions cours de la mairie :

*Portraits d'archéologues, Figures de l'archéologie*

*L'archéologie « quèsaco »*

**Dimanche 16 de 10h à 16h :**

*Atelier d'initiation à l'archéologie (pour les jeunes)*

Cou de la mairie





## VIDE GRENIERS Dimanche 16 juin 2019

Le traditionnel vide-greniers de Lautrec aura lieu le dimanche 16 Juin.

Il se déroulera sur les places et rues du village, ainsi que sur les Promenades.

Profitez de ce grand déballage annuel pour vendre ou acheter de multiples objets d'occasion.

Pour participer, adressez-vous à l'ALSAM, soit :

- *par correspondance* : ALSAM 3 route de Roquecourbe à LAUTREC
- *à la boutique* de l'OBRADOR : 5, rue de Lengouzy
- *téléphone* : 05 63 70 62 36 ou 07 86 91 98 77

- *mail* : campadoc@orange.fr

Nous vous rappelons que le tarif est de 4 euros le mètre linéaire (inchangé depuis 7 ans)

Au cours du vide-greniers, buvette et restauration sur place.



Déballage du vide greniers



L'association Ma Case et le café Plùm entament leur neuvième saison estivale.

Comme à l'accoutumée, la cour de l'ancienne école Saint Rémy est prête à vous accueillir pour une série d'apéro-concerts en participation libre qui se tiendront du mardi au dimanche durant les mois de juillet et d'août de 19h00 à 21h00.

Venez prendre un verre et vous restaurer tout en profitant de la programmation estivale 2019.

Quelques concerts phares auront lieu durant cette période, aussi soyez vigilants sur la programmation !



Bal Trad place centrale



## BAL TRAD SAMEDI 22 JUIN 2019

Un rendez vous à noter pour inaugurer l'été : le bal de la Saint Jean, organisé par l'association Ma Case aura lieu le samedi 22 juin sur la place centrale et sera l'occasion pour tous les habitants et les visiteurs de fêter l'arrivée de l'été.

Bal Trad, convivialité, petite restauration et buvette sur place seront au rendez vous.



## SAISON 2019

Rue du Mercadial 81440 Lautrec  
theatre.isatis@gmail.com 0643961906

### *Nos objectifs :*

Proposer différentes pièces de théâtre dans les villes et villages du territoire, utiliser le patrimoine comme décors naturels correspondant aux pièces de théâtre et permettre la découverte et l'accès à l'univers du théâtre par le biais de cours de théâtre et représentations itinérantes.

### *Les représentations : des troupes Isatis*

Café Piùm dimanche 20 janvier à 17H Lautrec « La ballade des planches » troupe adultes

Café Jean Jaurés le samedi 13 avril à 20H30 à Castres « La ballade des planches »

Boissezon le dimanche 17 mars à 14H les MJC vous baladent « Le meunier veut marier sa fille » troupe adultes .

« Rendez- vous contes » avec le cours des ados au Café Piùm en partenariat avec le collège de Lautrec pour une journée solidaire autour de l'Afrique au mois de mai.

«En attendant la Fontaine & sketches à trois» (enfants et ados) le samedi 25 Mai 20H30 à la salle communale de Dénat .

«Astralement votre» (enfant, ados) à la salle communale de Montdragon le samedi 22 juin à 20H30 et « la dette de l'état » troupe adultes

## Isatis en scène le 29 et le 30 juin salle François Delga Lautrec

La princesse qui disait toujours non  
(cours primaire)

N'oubliez pas de sourire (cours 6eme)

Astralement votre (Cours 6eme)

Rendez-vous contes (cours 4eme/ 3eme)

La dette de l'état (troupe adultes)



Troupe adultes

**Participation au festival  
Autom en rire  
à Giroussens  
courant Octobre  
avec « la dette de l'état »**

**SAMEDI 13 JUILLET 2019**  
**FEU D'ARTIFICE**  
Place du Mercadial  
à 22h30

**LAUTREC**

## PROGRAMME

### Feu d'artifice place du Mercadial !!!

A partir de 20h animations  
musicales

A 22h30 feu d'artifice tiré depuis le  
moulin à vent (mairie), et bal  
(organisé par Olympique  
Lautrecois ).

Restauration sur place  
possible



## Fête des sabots Dimanche 21 juillet 2019

L'édition de 2019 propose un programme alléchant :

- **l'animation** : venue de la machine à vapeur qui toute la journée entrainera la sabotièrre mécanique, fabrication de sabots, sur la place du Monument. Cette machine qui était déjà venue en 2013, est parfaitement en état de marche et nous replonge quelques cent ans en arrière.

L'exposition : l'une des plus belles et complètes collection de sabots d'Europe, avec des curiosités, des pièces rares, de la documentation que nous présenteront M. et Mme NUSSBAUM venant de la ville de Belfort

- **la présence de vieux tracteurs** et moteurs thermiques.

- **la cueillette en Pays de Cocagne**, le grand marché artisanal et gourmand ; artisanat, vin, charcuterie, fruits et légumes, confiture, etc... Le public est invité à acheter aux producteurs, et tables et bancs seront mis à disposition pour manger sur place.

- **l'Atelier du Sabotier** sera bien sûr ouvert toute la journée pour des démonstrations et visites commentées.

**Belle journée en perspective, réservez cette date qui marque dans l'animation de notre village qui est, rappelons-le, l'un des Plus Beaux Villages de France.**



Machine à vapeur

## Confrérie de l'ail rose de Lautrec

La confrérie de l'ail rose de Lautrec a tenu son Assemblée Générale le jeudi 22 février 2019 à la salle de Mr Viaule, traiteur à Lautrec. Cette AG s'est tenue en présence de 35 personnes membres du grand conseil ou membre du syndicat de l'ail rose de Lautrec.

Cette réunion nous a permis de faire le rapport d'activité de l'année 2018. Dans le cadre de leurs attributions, les membres du conseil sont sortis plus de 60 fois au cours de l'année, représentant ainsi l'ail rose de Lautrec et son terroir sur l'ensemble du territoire français.

Notre mission va se poursuivre en 2019 avec la même abnégation et le désir de bien remplir notre tâche.

Cette nouvelle saison va nous permettre de fêter dignement notre 20ème chapitre et accueillir encore mieux tous les confrères venant nous rendre visite le jour de la fête de l'ail.

Enfin, le grand conseil a décidé de renouveler les chapeaux, symboles de notre confrérie et de son habit de gala. Aussi nous demandons à l'ensemble des municipalités du canton de Lautrec de nous aider dans cette démarche et essentiellement dans son financement.

Nous vous donnons rendez vous le vendredi 2 Août pour notre vingtième chapitre .



Intronisation de Mr Ramon Président du Conseil Départemental

## Fête de l'Ail Rose de Lautrec rendez-vous les 2 et 3 août !

Comme chaque année, les producteurs d'Ail Rose de Lautrec auront à cœur de vous proposer deux jours de festivités, de découvertes et de convivialité. Cette fête, devenue incontournable, est une vitrine pour notre production et notre beau village.

Tarnais, touristes et visiteurs, venus de tous horizons, amoureux de Lautrec et de son ail... Chaque année, plus de 10 000 personnes participent à cette fête!

### Au programme cette année :

marché de produits du terroir et d'artisanat, dégustation de la soupe à l'ail, jeux pour petits et grands... et bien d'autres animations qui ponctueront ces deux jours de fête.

Lors de cette édition, nous fêterons également les 20 ans de la Confrérie de l'Ail Rose de Lautrec, qui assura le spectacle lors de son défilé dans les rues du village, accompagnée de plus de 50 confréries amies venues de toute la France.

N'oubliez pas non plus la randonnée du samedi matin ainsi que les deux soirées festives : le repas « aux saveurs de l'Ail Rose » le vendredi (sur réservation) suivi du bal, et la soirée tapas en musique au cœur du village le samedi.

Nous vous rappelons également que vous pouvez participer à différents concours. Seul, entre amis, en famille, en tant qu'association... Vous êtes les bienvenus et de nombreux lots sont à gagner !

### Le concours de compositions artistiques réalisées à base d'ail (vendredi matin),

où l'originalité, la mise en valeur de l'ail et l'utilisation des différentes parties de la plante, ou encore la qualité de la finition seront évaluées.



Concours de compositions artistiques

### Le concours culinaire de la meilleure tarte à l'ail (vendredi après-midi),

où la mise en avant du goût de l'ail, l'harmonie des goûts, le visuel de la tarte et la décoration avec de l'ail seront appréciés.



Concours culinaire

**Mais aussi :** le concours de manouilles (réservé aux producteurs, vendredi matin), le concours de manouilles enfants (samedi après-midi)...



Concours de manouilles enfants



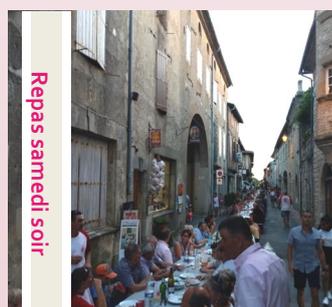
Enfin, rappelons que cette fête se perpétue d'année en année, avec succès, grâce à l'implication sans faille de près de 150 bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus d'informations : Syndicat de l'Ail Rose de Lautrec - 05 63 75 90 31

[info@ailrosedelautrec.com](mailto:info@ailrosedelautrec.com)



Repas vendredi soir



Repas samedi soir

## FÊTE DU PAIN 15 AOÛT 2019

L'association « Pains et Saveurs » porteuse de cette fête a pu continuer grâce à la générosité de Mr Paul Vernazobre, qui en avait le Présidence.

A ce jour, la succession s'est réalisée dans un climat de confiance pour 2019 et avec un élan de dynamisme débordant.

Le nouveau bureau est constitué de 5 personnes dont : Christine Croux, Alix Laville, Jean-Paul Spano, Laurent Marti, Nadine Guy qui se répartissent les activités.

Nous sommes heureux de partager cette fête avec d'autres associations qui y participent et contribuent à son bon fonctionnement.



Place centrale le 15 août



Toutes les âmes bénévoles sont les bienvenues pour pérenniser la fête du Pain de Lautrec :

-le 14 août 2019 le soir entre 18h et 21h

-le 15 août 2019 le soir entre 18h et 21h.

Nadine Guy

mail : [guynadine@sfr.fr](mailto:guynadine@sfr.fr)

## FESTIVAOUT du 16 au 18 août 2019

Le Festivaout est le grand festival musical en plein air de Lautrec. Un rendez-vous annuel pour tous les Lautrecois qui participent activement à son organisation. Un rendez-vous convivial qui accueille un public nombreux, du Tarn et d'ailleurs, amateur de musiques actuelles.

Au programme de cette 17ème édition : 9 concerts gratuits, programmés dans un esprit alliant convivialité, diversité et qualité musicale. Comme les éditions précédentes, les concerts débuteront à 19h sur l'amphithéâtre de la Caussade, au coeur du village. Le Festivaout proposera des artistes d'envergure nationale mais aussi des groupes régionaux et locaux en émergence.

Pour sélectionner ces derniers, l'association Si and Si organise au Café Plùm des scènes découvertes : un plateau avec 3 groupes sur scène, disposant chacun de 30 mn pour convaincre le public ... et les organisateurs.



Festivaout à la Caussade





Oyez, oyez braves gens !  
Les Pinceaux de Cocagne vont fêter dignement la 10ème édition de leur festival artistique qui se tiendra cette année les 6, 7 et 8 septembre à Lautrec.

Sont invités pour l'occasion les invités d'honneur des éditions précédentes ainsi que les principaux lauréats des concours. Leurs oeuvres seront exposées en divers lieux du village pour le week-end.

#### **Au programme :**

En fin d'après midi, le 6 vers 18h 30, vernissage des expositions.

Le 7 et le 8, nous retrouverons le désormais traditionnel concours de peintres dans les rues du village auquel vont participer une nouvelle fois une dizaine d'étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Saint Pétersbourg,

Le samedi 7 en fin de journée, repas ouvert à tous sur la place du puits en compagnie des artistes. Pensez à vous inscrire !

Le dimanche 8 à partir de 14 h30, exposition des oeuvres réalisées, en public sur la place du puits et

remise des récompenses vers 17h30.

A noter également que se tiendra simultanément un premier salon de la BD organisé par nos amis de « Lautrec Objectif Bulles »

Un fabuleux week-end en perspective à Lautrec !!

**Pour plus de précisions : [www.cocagne-art.fr](http://www.cocagne-art.fr)**

**Contact :**

**Paul, courriel [paul@cocagne-art.fr](mailto:paul@cocagne-art.fr)**

**tél : 06 77 74 35 59**



*Tableau d'Olivier Pflieger qui a obtenu le premier prix dans la catégorie "Huile" en 2018*



# LAUTREC OBJECTIF BULLES 2019 7,8 SEPTEMBRE FESTIVAL DE BD

#### **L' association « Lautrec Objectif bulles »**

se propose d'organiser un festival de bande dessinées sur Lautrec le 7 & 8 septembre 2019.

A l'occasion du festival, des dessinateurs, des illustrateurs, des scénaristes ainsi que des éditeurs et distributeurs seront présents afin de promouvoir sur deux jours et gratuitement, la lecture et le trait en

milieu rural.

Ce festival pour tout public sera un moment d'échange : autour de séances de dédicaces, performance en direct, projections cinématographiques et musiques sont au programme.

Des animations pour jeunes publics pour la découverte du dessin seront organisées.

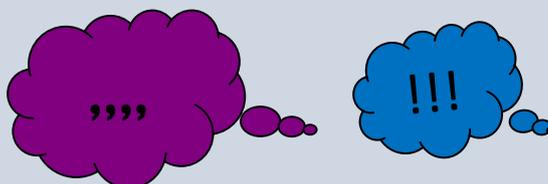
Buvette et une restauration sur place sera possible.

L'association « Pinceaux de Cocagne », parallèlement sur ces deux jours, fera venir des peintres pour leur concours annuel de la plus belle peinture représentant le village de Lautrec.

Un concert festif sera proposé le samedi soir en partenariat avec le Café Plùm.

La programmation sera dévoilée fin juin début juillet.

En espérant vous y voir nombreux.





**FORUM des ASSOCIATIONS**

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019**

**SALLE DES ASSOCIATIONS DE 10H à 16H00**



Ville de Lautrec

# Nouveaux Habitants

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 A 10H00**

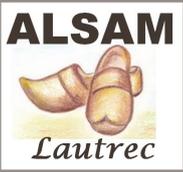
Chaque année début septembre, une réception est organisée par la ville de Lautrec en l'honneur des nouveaux arrivants.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat de Mairie avant fin août, pour participer à ce moment convivial.




Ville de Lautrec

Mairie de Lautrec 18 rue du Mercadial 81440 Lautrec  
Tél : 05 63 75 00 04 - site : www.lautrec.fr



**OUTILAUTREC** est dans le Top 4 des foires aux anciens outils en France.

Comme à l'accoutumée, le centre du Village deviendra un formidable musée à ciel ouvert avec des milliers d'outils anciens, des objets d'art populaire, des occasions, des raretés, des découvertes...

La présence de marchands experts en la matière permet de donner un nom, une valeur, parfois une histoire à des outils ou objets que possède le public ; donc ne pas hésiter à se renseigner.

Au cours d'OUTILAUTREC, buvette et restauration sur place (sans oublier les restaurants locaux)

Pour bien organiser OUTILAUTREC (et aussi la Fête des Sabots), l'ALSAM accueille toutes les bonnes volontés pour donner un coup de main et participer directement à l'animation du village.

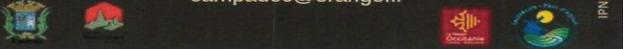
## OUTILAUTREC

5 et 6 octobre 2019



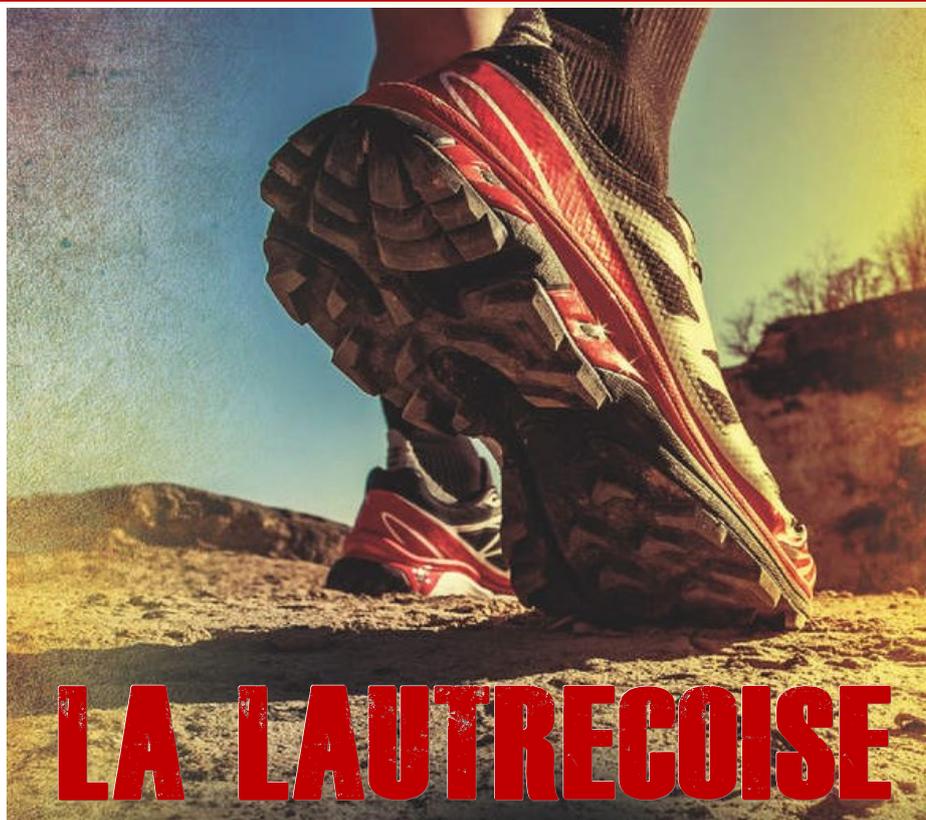
Rassemblement des passionnés de l'outil ancien !

ALSAM - 3 route de Roquecourbe - 81440 Lautrec  
Tél. : 07 86 91 98 77 ou 05 63 70 62 36  
campadoc@orange.fr



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## OUTILAUTREC 60ième édition



# LA LAUTRECOISE

**DIMANCHE**

**13**

**OCTOBRE 2019**

Elle revient pour sa *3e édition*, toujours à l'initiative de l'association :

**LAUTREC SPORT NATURE.**

Une nouvelle journée sportive dans la joie et la bonne humeur qui ravira les participants.



**Le nombre d'adhérents de notre club est à la**

**hausse !**

De nombreuses personnes conquises par nos nouvelles animations, initiation à la danse en ligne, broderie et toujours randonnées, concours de belote, informatique, nous ont rejoints cette année, permettant à notre association de baisser la moyenne d'âge.

Bien sûr, Claudie accueille toujours nos aînés et les autres le vendredi après-midi, jeux de société et collation offerte. Cet après-midi leur permet de se retrouver et d'échapper un peu à la solitude.

Cette année, nous avons prévu trois voyages : une semaine à Madère, une journée à Villefranche de Rouergue et deux jours sur la côte Vermeille ; notre conseil souhaite présenter un large choix pour plaire au plus grand nombre.

Nos adhérents répondent présents puisque ces trois voyages sont complets.

Soucieux de la sécurité, nous avons eu une séance avec la prévention routière pour une re-

mise en mémoire du code de la route.

En novembre la soirée châtaigne (repas châtaigne et vin nouveau) est au programme. Ouverte à tous, elle permet au non adhérent de découvrir notre association.

Pour 2020, nous prévoyons un voyage en Russie (Moscou et St Petersburg) et les autres sorties seront annoncées lors du repas du 1 octobre.

En prévision, une soirée à thème ouverte à tous en mars 2020.

Pour tous renseignements s'adresser à Lucette Auret

05 63 72 50 49

[michel.auret@wanadoo.fr](mailto:michel.auret@wanadoo.fr)



**Danse en ligne le lundi après-midi**

# Au fil du Conseil Municipal

## Séance du 15 octobre 2018

Excusés : Mme Béatrice Marc donne pouvoir à M. M. Massiès

Mme Fanette Salmon donne pouvoir à Mme F. Portes

Mme Alexandra Taillandier donne pouvoir à M. T. Bardou

M. Thomas Plo donne pouvoir à Mme E. Barthe

Absent : M. Vincent Desrumaux

## **PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

Le Maire rappelle au conseil municipal que la participation des communes ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et qui fréquentent l'école de Lautrec, doit être réévaluée chaque année.

Les dépenses prises en compte sont les dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2017, les charges courantes sont de 162 930€.

L'école de Lautrec, comptant pour l'année scolaire 2017/2018, 186 élèves, le coût par élève est donc : 162 930 € / 186 soit 875.96 €.

Le conseil municipal, avec 1 voix contre (C.COUGNENC) et 2 abstentions (M.CARAYON, Q.VICENTE) décide de fixer le montant de la participation aux frais scolaires à 875.96 € par enfant pour l'année 2018/2019.

## **GYMNASE JACQUES MAZENS : MOTORISATION DES PANNEAUX DE BASKET**

Actuellement, le déploiement des panneaux de basket se fait de façon manuelle. Les treuils sont devenus dangereux avec le temps et présentent un risque pour les utilisateurs.

un devis pour la fourniture et la pose de deux treuils électriques a été demandé à l'entreprise CASAL SPORT. Ce devis s'élève à 4 955.33 HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de motorisation des panneaux de basket du gymnase Jacques Mazens et valide le devis de l'entreprise Casal Sport, pour un montant de 4 955.33€ HT.

## **ACHAT D'UN TRACTOPELLE POUR LES SERVICES TECHNIQUES**

Le tractopelle des services techniques est hors d'usage. Le coût pour la réparation de ce dernier est très élevé.

Considérant l'utilité d'un tel engin sur la commune pour l'entretien de son patrimoine et sa fréquence d'utilisation par les services techniques de la mairie, la commission Travaux propose au conseil municipal d'investir dans un nouveau tractopelle.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'achat d'un tractopelle d'occasion pour les services techniques et alloue une enveloppe de 40 000€ TTC pour cet achat.

## **PROJET D'AMENAGEMENT D'UN COMMERCE DE BOUCHERIE : RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE**

La commune de Lautrec n'a plus de commerce de boucherie depuis 2015. Aucun projet d'ouverture d'un tel commerce n'est prévu à ce jour.

La municipalité se doit de maintenir le dynamisme économique dans la commune, en permettant notamment l'implantation de nouveaux commerces.

Le conseil municipal, avec une abstention (C.Cougnenc) valide le projet d'aménagement d'un commerce de boucherie dans une partie des hangars situés route de Castres et décide de lancer une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre.

## **ASSOCIATION LA PROMENADE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Par délibération en date du 5 février 2018, la commune a fait le choix de revenir à la semaine des quatre jours, avec une prise en charge quotidienne des enfants par le centre de loisirs géré par l'association La Promenade, à 16h30 au lieu de 17h00. La mise à disposition de son personnel sur cette demi-heure représente pour l'association un coût supplémentaire estimé pour la période de septembre à décembre à 2 165 €.

L'association La Promenade a sollicité la commune pour une subvention exceptionnelle afin de couvrir cette dépense.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2 165€.

## **PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE : SIGNATURE DE LA CHARTE DE QUALITE**

La commune de Lautrec est classée parmi les « Plus Beaux Villages de France » depuis le 6 mars 1982.

Le maintien de ce label est soumis à un certain nombre de critères qui apprécient à la fois la qualité urbanistique et architecturale, ainsi que les actions visant à la mise en valeur, au développement, à la promotion et l'animation du patrimoine. Tous les cinq ans, une visite-expertise est menée dans les communes labellisées, afin de s'assurer que les communes respectent leur engagement.

La commission Qualité, dans sa réunion du 30 juin 2018, a confirmé le classement de Lautrec parmi les « Plus Beaux Villages de France ».

Afin de renouveler le classement de la commune de Lautrec parmi les « Plus Beaux Villages de France », le conseil municipal, à l'unanimité approuve de signer la Charte Qualité des Plus Beaux Villages de France.

## **MISE EN NON VALEUR DE CREANCES**

La Trésorerie de Réalmont sollicite le conseil municipal pour l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables, pour un montant de 951.52€. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ses admissions en non-valeur.

## **DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE LA COMMUNE**

Pour équilibrer les comptes en section d'Investissement et de Fonctionnement, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier les budgets 2018 comme ci-dessous :

### Opération 17002 : réfection salle polyvalente

\* Art 2313-17002 : réfection salle polyvalente + 3 650€

\* Art 2313- 17003 : station de pompage - 3 650€

### Opération acquisition matériel

\* Art 21571-10009 : acquisition matériel + 40 000€

\* Art 2313-17004 : gros travaux- 40 000€

### Section de Fonctionnement

\* Art 6574 : subv aux associations : + 2000€

\* Art 6068 : autres matières et fournitures : - 2000€

## **RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D' ACTIVITE**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre, les services techniques

seront composés de 4 agents titulaires, les deux contrats saisonniers arrivant à terme le 31 octobre.

Considérant le nombre de travaux en régie commandés aux services techniques, l'entretien du village, des espaces verts et des cimetières tout au long de l'année, M. le Maire propose au conseil municipal de recruter un contractuel pour une année afin de renforcer l'équipe technique. Cet agent sera affecté essentiellement à l'entretien du village, des espaces verts et cimetières.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste de contractuel d'une durée d'un an, pour faire face à cet accroissement d'activité.

## **REPRISE DE SEPULTURES EN TERRAIN COMMUN : CIMETIERES DE LAUTREC ET ST MARTIN DE DAUZATS**

Quelques sépultures, parfois anciennes, et, pour certaines d'entre elles, en état d'abandon, ont été recensées dans les cimetières de Lautrec et de St-Martin de Dauzats. Ces tombes sont dépourvues de titre de concession et relèvent donc du régime du terrain commun. La commune a la possibilité de reprendre ces sépultures dans un délai de cinq ans suivant la dernière inhumation (art 223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le cimetière de St-Martin, est à ce jour, complet et il devient nécessaire de libérer des emplacements en vue de futures demandes de concession.

Dans le cimetière de Lautrec, il est nécessaire de relever, dans un premier temps, trois tombes situées à l'entrée du vieux cimetière, pour une meilleure gestion de ce dernier. Cette procédure de reprise peut également permettre aux familles qui le souhaitent de régulariser par l'achat d'une concession. Il appartient au conseil municipal de décider de cette procédure et un arrêté municipal interviendra ensuite pour fixer les conditions de la reprise.

Un « avis au public » sera affiché aux portes des cimetières, avant la Fête de la Toussaint, afin d'informer les familles de cette volonté municipale d'effectuer la reprise des sépultures en terrain commun.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'engager la reprise des sépultures en terrain commun aux cimetières de Lautrec et de St-Martin de Dauzats.

## **DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE : CREATION DU SERVICE PUBLIC**

Considérant que le maire est chargé de la police administrative spéciale de Défense Extérieure Contre l'Incendie, tant qu'il ne l'a pas déléguée au Président d'un EPCI à fiscalité propre.

Considérant que la commune est chargée d'assurer la mise en œuvre, la gestion et l'entretien des points d'eau incendie constituant la Défense Extérieure Contre l'Incendie de la commune, et qu'à ce titre, il convient de mettre en œuvre un service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide que la commune gèrera le service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie, et que le Maire conservera le pouvoir de police administrative spéciale s'y rapportant et pourvoit à la création du service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie, à la charge de la commune de Lautrec.

## **CONVENTION DE COOPERATION POUR LE MAINTIEN DE LA QUALITE ET DU BON FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU ET L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MESURE DE DEBIT-PRESSION DES POTEAUX INCENDIE RACCORDES AU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

La commune est en charge du service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie ; ce service porte notamment sur des poteaux d'incendie situés sur le domaine public communal et raccordés au réseau d'adduction d'eau géré par le SIAH du DADOU, auquel la commune est adhérente.

L'entretien, la réparation et le contrôle technique de ces poteaux d'incendie, raccordés au réseau d'adduction d'eau potable, ne doivent pas nuire au fonctionnement du réseau d'adduction en régime normal, ni altérer la qualité sanitaire de l'eau distribuée en vue de la consommation humaine ; la garantie du bon fonctionnement constant du réseau d'adduction d'eau potable et le maintien de la qualité optimale de l'eau qui y transite, ainsi que l'assurance de l'opérabilité des équipements des points d'eau incendie qui s'alimentent sur ce réseau passent par la mise en place d'une coopération avec le SIAH du DADOU en sa qualité de gestionnaire du réseau d'adduction d'eau .

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la

conclusion avec le SIAH du DADOU de la convention de coopération pour le maintien de la qualité et du bon fonctionnement du réseau d'adduction d'eau et l'entretien, la réparation et la mesure de débit-pression des poteaux incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable.

## **CESSION DU PATUS DU HAMEAU DE LA LENCOUNIE**

Le maire a été saisi d'une demande émanant des habitants du hameau de la Lencounié.

Ces derniers, après s'être concertés et entendus, se sont mis d'accord pour se partager le bien de section dit « patus de La Lencounié », cadastré section G 1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021 d'une superficie de 18 a. Un document d'arpentage a été dressé par la SCP Offroy.

Selon l'article L 2411-16 du Code Général des Collectivités Locales, en absence de commission syndicale constituée pour la gestion d'un bien sectionnaire, la vente de ce dernier peut être décidée par le conseil municipal après accord de la majorité des électeurs.

Les électeurs ont été convoqués à une réunion le 9 octobre dernier, durant laquelle ils ont confirmé et validé les plans de répartition.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de cession du bien de section « La Lencounié », fixe le prix de vente des parcelles à 0.50€/m<sup>2</sup> et dit que les frais inhérents à cette transaction seront supportés par les demandeurs.

## **Séance du 10 décembre 2018**

Excusés : Mme Fanette Salmon donne pouvoir à Mme A. TAILLANDIER

Mme Anne Pouilhe donne pouvoir à Mme F. PORTES

Absent : M. Vincent Desrumaux

## **SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 2019**

La classe de neige aura lieu du 11 au 15 février 2019 et va concerner 24 enfants.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention de 55 € par enfant partant en classe de neige soit 1320€.

## RECONDUCTION DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le projet de fourniture des repas par le collège est toujours en cours d'instruction au Conseil Départemental et ne sera donc pas opérationnel en janvier. La convention avec la société Sud Restauration pour la fourniture des repas au groupe scolaire arrive à son terme le 21 décembre prochain.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement du contrat de prestation de service avec Sud Restauration pour la période du 7 janvier au 05 juillet 2019, au prix de 2,80 €HT le repas.

## REFECTION TOITURE PORTE DE LA CAUSSADE – CHOIX DE L'ENTREPRISE :

La porte de la Caussade (XIIIème siècle) est un site patrimonial remarquable reconnu. Site emblématique, elle est un atout touristique indéniable pour notre village.

Cette porte, avec le temps, a vu sa toiture se dégrader fortement, présentant un risque pour la sécurité publique. De nombreuses personnes passent sous son arche en toute saison. Deux devis ont été établis :

- Entreprise Jean-Luc SICARD : 23 315.83€ HT
- Entreprise Cédric MAURIES : 24 992.00€ HT

Ces travaux peuvent être subventionnés par : le Conseil Départemental, au titre du F.D.T, à hauteur de 30%, par l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 30% et par la Région, au titre de la restauration du patrimoine, à hauteur de 20%.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
	DETR 30% : 6 994 €
Toiture porte de la Caussade	Conseil Départemental 30% : 6 994 €
	Conseil Régional 20% : 4 663 €
23 315 €	Commune 20% : 4 665 €

Le conseil municipal, à l'unanimité valide le devis de l'entreprise SICARD d'un montant de 23 315.83 HT, et valide le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

## TRAVAUX OFFICE DE TOURISME - CHANGEMENT DES POUTRES – CHOIX DE L'ENTREPRISE :

Dans le cadre des travaux entrepris par la CCLPA pour rénover le bureau d'information touristique de Lautrec, il est apparu que les deux poutres du plafond situées dans la salle d'exposition présentaient des fissures préoccupantes et menaçaient de se fracturer. Elles sont à ce jour étayées. Pour des raisons de sécurité, ces deux poutres doivent être impérativement remplacées.

La commune étant propriétaire des murs, ces travaux sont donc à sa charge. Deux devis ont été établis :

- Entreprise CORETECH : 8 350.33 € HT  
(Entreprise de maçonnerie en charge des travaux de réhabilitation de l'Office de Tourisme)

- Entreprise Jean-Luc SICARD : 16 800 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise Coretech pour un montant de 8350 €HT.

## TARIF ASSAINISSEMENT 2019

Le conseil municipal doit se prononcer, comme chaque année, sur le tarif de l'assainissement.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir le tarif de 1 € le m3 d'eau réellement consommé pour l'année 2019.

## INDEMNITE DE GARDIENNAGE POUR L'EGLISE DE LAUTREC

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser 400 € à l'abbé Maynadier au titre des indemnités de gardiennage de l'église pour l'année 2018.

## INDEMNITES DE CONSEIL AU TRESORIER POUR 2018

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, les collectivités peuvent attribuer à leur comptable une indemnité de conseil dont le montant dépend directement du montant des dépenses de la collectivité. Il précise que celle-ci ne revêt aucun caractère obligatoire. Le versement de cette indemnité se justifie par la réalisation effective de prestations pour lesquelles les comptables publics peuvent intervenir personnellement, en dehors des prestations obligatoires inhérentes à leurs fonctions de comptables assignataires.

Le versement de l'indemnité à M. Baulès pour 2018, est de 491.20€ brut et l'indemnité de confection de budget pour Mme Costes Huguette est de 41.39€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 1 voix pour (T. Bardou) 1 abstention (B. Marc) 16 contre (E. Delouvrier - F. Gourlin – T. Daguzan – G. Bertrand - E. Barthe – M. Massies – M. Carayon – Q. Vicente – C. Coughnenc – F. Portes – J-L Guippaud – L. Bonnassieux- T. Plo – A. Taillandier – A. Pouilhe – A. Salmon refuse d'attribuer l'indemnité de conseil au trésorier et de confection de budget pour l'année 2018 pour les raisons suivantes contexte économique difficile qui oblige à maîtriser les dépenses publiques et principe d'indemnisation d'un fonctionnaire d'Etat déjà rémunéré par ailleurs.

### **APPROBATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Considérant que l'autorité territoriale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents et considérant que l'évaluation des risques professionnels et sa formalisation dans un document unique d'évaluation des risques professionnels présentent un caractère obligatoire, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action, et s'engage à mettre en œuvre le plan d'action issu de l'évaluation et en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du Document Unique.

### **PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE A LA PROTECTION SOCIAL COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires en activité pour le risque prévoyance dans le cadre du dispositif de la labellisation. Les bénéficiaires seront les agents titulaires et stagiaires. Le montant de la participation est de 5€ brut/mois par agent .

### **TARIFS EMLACEMENT MARCHÉ NOËL 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs tels que présentés pour le marché de Noël 2018, fixés à 80€ les deux jours pour les commerçants artisans non Lautrécois et 50 € les deux jours pour les commerçants et artisans Lautrécois.

### **CREATION REGIE MARCHÉ DE NOËL 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer une régie de recettes pour pouvoir encaisser la recette des droits de place du marché de Noël 2018.

### **SYNDICAT DE L'AIL – DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX**

Le Syndicat de l'ail a sollicité la commune pour la mise à disposition de 2 pièces (non aménagées), situées sous leur bureau actuel, dans le bâtiment de la mairie afin de leur permettre de stocker du matériel et des archives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition de ces deux pièces au Syndicat de l'ail pour une durée de 10 ans .

## **Séance du 18 février 2019**

Excusés : Mme Fanette Salmon donne pouvoir à Mme A. Taillandier

Mme Claude Coughnenc donne pouvoir à M.Q. Vicente

M. Edouard Delouvrier donne pouvoir à M. T. Bardou  
M. Vincent Desrumaux donne pouvoir à M. J.L Guippaud

Absent : M. Gilles Bertrand

### **ASSOCIATION LA PROMENADE / AVANCE SUBVENTION 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une avance sur la subvention 2019 pour un montant de 9280 € et dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2019.

### **ACQUISITION DE DEUX TONDEUSES AUTONOMES**

La mise à disposition d'un robot-tonte (Husqvarna) sur le terrain d'honneur va prendre fin prochainement M. le maire indique qu'il convient de se positionner sur l'achat de deux robots-tontes afin de couvrir l'ensemble du terrain d'honneur. L'utilisation de ces robots permet d'avoir une tonte régulière et homogène de ce dernier.

Autonomes, les tondeuses permettent de dégager du temps aux agents pour d'autres missions.

Deux propositions d'achat à un tarif avantageux ont été faites à la commune, Lautrec ayant servi de vitrine pour la société Husqvarna :

- l'acquisition de deux tondeuses autonomes neuves pour 6 365.33 € HT

- l'acquisition de deux tondeuses autonomes de démonstration pour 4 416.67 € HT

Le conseil municipal, par 1 voix « contre » (M. Carayon), et 17 voix « pour », valide l'acquisition de deux tondeuses autonomes neuves pour un montant de 6 365.33 € HT et inscrit le montant de cette dépense sur le budget 2019 de la commune.

### **AUTORISATION DE MANDATEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le maire à engager avant le vote du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous :

-JVS Mairistem pour un montant de 5 212.32 €

-acquisition tondeuses: 7 638.40 €

-réparation du tracto-pelle : 14 673.50 €

### **VENTE BIEN DE SECTION A LA LENCOUNIE**

Dans le cadre de la procédure de la vente de biens de section, les électeurs ont été amenés à se prononcer sur cette cession lors d'une consultation organisée le 5 février dernier. A l'issue de celle-ci, les électeurs ont émis, à la majorité, un avis favorable à la vente du bien.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette cession, et fixe le prix de vente à 0.50 € le m<sup>2</sup> et dit que les frais seront supportés par les acquéreurs.

### **ACQUISITION DE TERRAIN CHEMIN DE CANTEGREL**

La commune souhaite récupérer l'espace réservé n° 11, situé le long du chemin de Cantegrel et appartenant à la société Real Promotion, afin d'y effectuer des aménagements (emplacement à containers à ordures ménagères, élargissement de la voie cas de besoin).

Le conseil municipal, à l'unanimité valide l'acquisition, et dit que l'acquisition se fera à l'euro symbolique, et précise que les frais notariés seront à la charge de la commune.

## **État Civil**

### **NAISSANCES**

Manon SOURY-LAVERGNE

le 8 octobre 2018

Pablo PORTE

le 22 octobre 2018

Anaé AUDOUI

le 15 décembre 2018

Swann DEBAR

le 10 janvier 2019

Adryan MARAVAL

le 20 janvier 2019

Hugo BAULES

le 24 janvier 2019

### **MARIAGES**

### **ILS NOUS ONT QUITTES**

Claude DASTUGUES

le 26 juillet 2018

Maurice DAUZATS

le 30 octobre 2018

Marie LESAGE vve DIÉVAL *Les Quiétudes*

le 31 octobre 2018

Marianna WANDA vve CONDRET *Les Quiétudes*

le 04 novembre 2018

Henri MORILLAS *Les Quiétudes*

le 04 novembre 2018

Julien ARNAL *Les Quiétudes*

le 11 novembre 2018

Claude ASMUSSEN

le 20 novembre 2018

Lucie FERRIE vve I GATIMEL *Les Quiétudes*

le 24 novembre 2018

Alfred LOMBARDO *Les Quiétudes*

le 25 novembre 2018

Alice BOUTES vve ILHE V

le 4 décembre 2018

Léon AUSTRY

le 03 décembre 2018

Gilbert SOUYRIS *Les Quiétudes*

le 10 décembre 2018

## SYNDICAT DE L'AIL : MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2018/63:

Le Syndicat de l'Ail a sollicité la commune pour la mise à disposition de deux pièces afin de permettre le stockage de matériels, archives ....Il s'agit d'un local situé sous le bureau actuel du syndicat, dans le bâtiment de la mairie, et de la cave située dans les ateliers sous l'ancienne école maternelle (locaux non aménagés).

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la mise à disposition de ces deux pièces au Syndicat de l'Ail pour une durée de 10 ans.



Le bulletin municipal en version électronique est consultable sur le site :

[www.lautrec.fr](http://www.lautrec.fr).

Si vous ne le désirez pas dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.75.90.04

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Depuis le 1er janvier 2014, **les cartes nationales d'identité** sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

## État Civil

### ILS NOUS ONT QUITTES

Rosario CONCHAS GONZALES veve PEREZ GARCIA *Les Quiétudes*  
le 30 décembre 2018

Jacques CAZALS *Les Quiétudes*  
le 17 janvier 2019

Stéphanie HURAUULT épouse STEFFANY  
le 19 janvier 2019

Andrée BIGNIER veve DUPRAT DE PAULE  
*Les Quiétudes*  
le 23 janvier 2019

Marie Thérèse HERVÉ veve DUMAS  
Le 26 janvier 2019

Fernand OLIVIER *Les Quiétudes*  
Le 02 mars 2019

Simone MOTTES veve RICHARD  
Le 06 mars 2019

Odette BONHOURE veve ITIER  
Le 18 mars

Jacqueline LAGARDE  
Le 25 mars 2019

Des actions franches pour le maintien des commerces OUI, des consultations citoyennes OUI !

Mais pas comme ça ....

Nous avons tous reçu dans nos boîtes aux lettres, votre courrier de « consultation ». **Nous applaudissons l'idée de consulter directement les citoyens sur un sujet d'enjeu.**

Malheureusement cette consultation est en trompe-l'oeil. On pose des questions orientées aux citoyens ; questions où l'on ne peut répondre que par un oui, car nous voyons mal quelqu'un dire « non » à une amélioration du tissu économique et social au profit de notre population locale. Et le comptage des « oui » ne nous dira pas combien de clients potentiels seront des clients réels le jour « J ».

Des exemples récents et similaires dans le département nous font craindre une future boucherie "fantôme", comme cela s'est passé à Sénouillac avec la boulangerie. Nous invitons les laurécois à lire avec attention cet article :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/11/12/2905019-tarn-pourquoi-nouvelle-boulangerie-senuillac-survecu-7-mois.html>

Des commerces existants ont également fait des investissements importants pour continuer à approvisionner en viande les laurécois. Est-ce que ce nouveau commerce (**dont on ignore le coût à supporter pour la collectivité**) sera complémentaire dans l'« offre commerciale de bouche » du village ou au contraire concurrentielle et nuisible à leur activité ?

**En a t'on discuté avec eux ?**

De plus, les deux bouchers ambulants qui se sont succédés après la fermeture de la précédente boucherie n'ont pas tenu, force est de constater que nous avons tous dû prendre de nouvelles habitudes pour nous approvisionner en viande ces 4 dernières années.

De fait, est-ce que les gens joueront le jeu pour **permettre à cette boucherie d'être viable** et si ce n'est pas le cas et que ce local reste vide faute de boucher ?

**C'est bel et bien la collectivité qui remboursera la dette de ce lourd investissement et non les loyers espérés !**

Si vous souhaitez réellement réaliser des projets majeurs en consultant la population, **organisez une (des) réunion(s) publique(s) ! Faisons un débat avec la population à ce sujet**, au cours duquel vous présenterez le projet d'un point de vue pratique, architectural et surtout **chiffré (coût de réfection du bâtiment existant, coût d'aménagement du commerce, futur loyer à venir et plan de financement)**. Là, nous serons vraiment dans une réelle démarche de consultation de la population, qui pourra, alors, **valider (ou pas) le projet en toute connaissance de cause**, afin, qu'enfin, comme indiqué dans la conclusion du courrier que vous avez adressé aux laurécois à ce sujet, "**notre avis soit vraiment prépondérant dans votre choix**".

Claude Cougnenc

Michel Carayon

Quentin Vicente



### Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15  
 Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30  
 Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30  
 Jeudi de 8h30 à 12h15  
 Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30  
 Samedi de 9h00 à 12h00

 **05.63.75.90.04**  
 mairie@lautrec.fr

### Heures d'ouverture Médiathèque municipale

Mercredi / 10h - 12h & 14h - 18h  
 Jeudi / 17h - 19h  
 Vendredi / 9h - 12h  
 Samedi / 9h30 - 13h  
 **05.63.75.04.30**

### Permanence Mission Locale

Maison de Services au Public  
 CCLPA Maison du Pays - 81220 SERVIES  
 Les 2ème et 4ème mardis du mois  
 de 14h à 17h30  
 **05.63.70.52.67**

### Heures d'ouverture Déchetterie



**Route de Puycalvel**  
 Mercredi de 13h30 à 17h30  
 Samedi de 9h à 12h  
 et de 13h30 à 17h30  
 Pour tous renseignements  
 **05.63.71.10.14**

### Permanence ADMR



20 rue du mercadial  
 Mercredi et vendredi de 9h à 12h  
 **05.63.70.40.86**  
 lautrec@fede81.admr.org

### Heures d'ouverture Office de Tourisme



Nov. / Déc. / Jan. / Févr. / Mars : Mardi au samedi  
 9h-12h30 et 14h-17h  
 Avril / Oct. : Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30  
 Mai / Juin / Sept. : Mercredi au samedi 9h30-12h30  
 et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h  
 Juillet / Août : Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30  
 **05.63.97.94.41**

### Permanence assistante sociale

#### Conseil Général



Mardi matin de 9h30 à 12h00  
 Sur rendez-vous uniquement  
 **05.63.42.82.60**

#### M.S.A.

2ème mercredi du mois  
 de 9h00 à 11h00  
 **05.63.21.61.39**



Mairie de Lautrec, dans la salle des permanences  
 située au 1er étage, face à l'escalier



### Croix-Rouge vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit vos dons :  
 habits, jouets, couvertures, chaussures...  
 dans une salle de la cour de la mairie  
 1er mercredi tous les 2 mois  
 de 14h à 17h

# Associations lautrécloises

## SPORTS ET LOISIRS

### ● Dojo Lautrec

Karin Halvorsen  
06.45.30.35.76

### ● La Gaule du Bagas (Pêche)

Alain Vié  
05.63.74.36.90

### ● Olympique Lautrécois de Football et école de foot

Sébastien Carlu : 06.32.67.11.32 Ou  
Jérôme Ayrat : 06.98.00.18.18

### ● Tennis de Table

Francis Malige  
06.86.85.94.93

### ● Relais de Brametourte

Mme Gastou  
05.63.75.30.31

### ● Rugby Club Lautrécois

Guillaume Bourgues  
06.87.61.33.25

### ● Société de Chasse

Richard Roger  
06.17.24.22.29

### ● Société de Pétanque

Arnaud Monsarrat  
06.81.27.89.08

### ● Tennis Club Lautrécois

Caroline Vidal  
06.75.12.53.42

### ● Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)

Daniel Yvonneau  
06.79.78.55.22

### ● Basket loisir

Sabine Sogne  
06.68.31.73.79

## ENFANCE

### ● Accueil de Loisirs

#### « La Promenade »

bureau  
05.63.75.30.54

### ● Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)

Pauline PY  
07.77.31.17.31

## DIVERS

### ● Conseil Paroissial

Josette Salvayre  
05.63.75.90.53

### ● FNACA

Gilbert Auriol  
05.63.79.59.36

### ● Génération mouvement

Lucette Auret  
05.63.72.50.49

### ● Site Remarquable du Goût

Véronique Decroix  
05.63.97.94.41

### ● Des Pas Des Bêtes

Jérôme Lacourte  
06.10.78.64.13

## CULTURE

### ● Comité des Fêtes

Valentin et Loïc Pradelles  
06.42.42.44.24 ou 06.89.28.62.65

### ● Drôles d'Idées (Arts du cirque)

Christophe Euriot  
05.63.75.37.45

### ● Eclats de Rimes

Mary Lugan  
05.63.70.45.83

### ● Au Fil de l'autre

Marie-Neige Roussel  
06.72.78.03.82

### ● GERAHL

Antoine Audouy  
06.33.93.72.10

### ● Les Musicales

Jacques Moysset  
05.63.70.45.91

### ● Ma Case

Loïc Edline  
05.63.70.83.30

### ● Maison des Jeunes et de la Culture ( MJC)

Jacques Valière  
05.63.75.94.92

### ● Pains et saveurs

Paul Vernazobres 05.82.95.19.07

### ● Pinceaux de Cocagne

Mathilde Vernazobres,  
05.63.58.31.91

### ● Sauvegarde des Anciens Métiers

Alain Bonnafous  
05.63.70.62.36

### ● Si and Si

Emilie Coste  
06.38.89.26.57

### ● Théâtre de l'Isatis

Gisèle Bstié  
06.43.96.19.06

### ● Rands Productions

François Sers  
06.48.28.41.24

### ● SAN SAN

Tokiko Mikori  
06.48.86.73.24

## SOCIAL

### ● Aide à Domicile en Milieu Rural ( ADMR )

Gabrielle Verdeil  
05.63.70.40.86

### ● Antenne Croix-Rouge

Jean-Luc Faupin  
05.63.55.59.77

### ● Coeur de nuage

Viviane Ducrès  
05.63.75.39.94

### ● Les Quiétudes

Jean-Christophe Delaunay  
05.63.82.14.00

## AGRICULTURE

### ● Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs ( CCJA )

Grégory Galzin  
05.63.75.00.15

### ● Confrérie de l'Ail Rose

Secrétariat 05.63.74.30.68 ou  
Robert Pagès 05.63.58.21.03

### ● Syndicat de Défense du label rouge

Gaël Bardou  
05.63.75.90.31

# Crème à l'Ail Rose de Lautrec



Pour 6 personnes :  
5 têtes d'Ail Rose de Lautrec,  
1 verre de vin blanc (Gaillac),  
50 cl de crème fraîche,  
40 g de beurre, sel, poivre.

Eplucher les gousses d'ail et les mettre dans une casserole.

Ajouter le vin, saler et poivrer.

Amener à ébullition et laisser frémir 15 min. Egoutter.

Ajouter la crème fraîche et laissez cuire 10 min.

Mixer le tout et ajouter le beurre.

Cette sauce accompagne toutes vos viandes grillées ou rôties : gigot, magret...



Vos idées nous intéressent.

Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits...

Idées, suggestions :



.....

.....

.....

.....

.....

.....



**Ville de Lautrec**

**18 Rue du Mercadial - 81440 LAUTREC**

**Tel : 05.63.75.90.04**

**E-mail : [mairie@lautrec.fr](mailto:mairie@lautrec.fr)**